



Contact presse :

Unédic

Direction Information Communication

Tél. 01 53 17 23 36 / 23 59

| COMMUNIQUE

Succès de l'emprunt obligataire lancé par l'Unédic

Paris, le 25 novembre 2009

L'Unédic se félicite du succès du lancement de la première tranche de son emprunt obligataire de 4 milliards d'euros à échéance de 3 ans à un taux de 2,234 %, soit avec une marge de 0,05% par rapport au taux de référence.

Cette opération, organisée conjointement par les quatre banques chefs de file mandatées par l'Unédic (BNP-Paribas Calyon, HSBC et Natixis) a été annoncée sur le marché le 25 novembre 2009 au matin. Le livre d'ordre, largement sursouscrit, a été fermé au bout d'une heure.

Les ordres recueillis révèlent une excellente diversification géographique des investisseurs avec 64 % des ordres en dehors de France. Les investisseurs institutionnels officiels et supra nationaux ont souscrit pour 26 % du total.

Le succès de cette émission obligataire, autorisé par le conseil d'administration du 20 novembre 2009, souligne la bonne gestion de l'Assurance chômage par les partenaires sociaux. Celle-ci avait déjà été reconnue cet été par les trois agences de notation financière Fitch, Moody's et Standard & Poor qui avaient chacune attribué un « triple A » à l'Unédic.

Cette note maximale, de nature à inspirer confiance aux investisseurs, a permis à l'Unédic de se financer sans avoir recours à la garantie de l'Etat français.